

Conservation communautaire et changement de statuts du bonobo dans le Territoire de Bolobo

Animal juridique, économique et écologique

Community-based conservation and changes of status of the bonobo in the Bolobo Territory

Victor Narat, Flora Pennec, Sabrina Krief, Jean Christophe Bokika Ngawolo et Richard Dumez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/2206>

DOI : 10.4000/ethnoecologie.2206

ISSN : 2267-2419

Éditeur

Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie

Référence électronique

Victor Narat, Flora Pennec, Sabrina Krief, Jean Christophe Bokika Ngawolo et Richard Dumez, « Conservation communautaire et changement de statuts du bonobo dans le Territoire de Bolobo », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 7 | 2015, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/2206> ; DOI : 10.4000/ethnoecologie.2206

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Revue d'ethnoécologie est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Conservation communautaire et changement de statuts du bonobo dans le Territoire de Bolobo

Animal juridique, économique et écologique

Community-based conservation and changes of status of the bonobo in the Bolobo Territory

Victor Narat, Flora Pennec, Sabrina Krief, Jean Christophe Bokika Ngawolo et Richard Dumez

Introduction

- 1 Face aux défis que représente la sauvegarde de la biodiversité, les modèles de conservation excluant les hommes et leurs activités apparaissent insuffisants, voire même souvent contre-productifs (écosystème dépendant du maintien de certaines pratiques, déstabilisation sociale et érosion de la biodiversité en périphérie des aires protégées, conflits homme-faune sauvage aggravant le braconnage et le ressentiment, etc.). Progressivement un autre paradigme a émergé : faire des populations locales des acteurs de la conservation et faire de la conservation un levier pour le développement local et l'amélioration de la qualité de vie (Western & Wright 1994). Dans ces modèles regroupés sous la notion de conservation communautaire (Adams & Hulme 2001), conservation et développement sont inclus autant dans des projets *top-down* – programmes institutionnalisés avec décentralisation de la gouvernance (cas des Campfire au Zimbabwe par exemple, *e.g.* Taylor 2009), mise en place de projets compensatoires, participatifs, pour les populations locales riveraines de zones intégralement protégées (Mariki 2013), projets aux mains d'ONG de conservation internationales avec participation des populations locales (Boissière & Doumenge 2008) – que des initiatives locales, *bottom-up*, qui souhaitent maintenir leur place dans le processus décisionnel et la gouvernance (Roe *et al.* 2009 ; Armitage *et al.* 2012). Nombre de programmes de « gestion participative » n'ont cependant pas eu les résultats escomptés, entre constat d'échec et

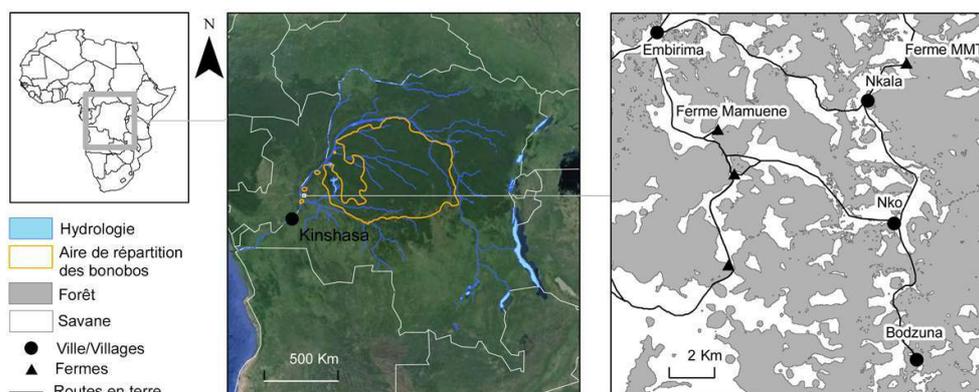
faible efficacité, mettant face à face des acteurs aux intérêts divergents, aux « vécus qui conduisent inévitablement à des conceptions différentes de la Nature » (Joiris 1997 : 97), gestionnaires ou ONG conversationnistes d'un côté et populations locales de l'autre.

- 2 Nous proposons ici de nous intéresser à l'une de ces initiatives : le projet de développement et de conservation mis en place par une ONG congolaise, Mbou-Mon-Tour (MMT), dans la région de Bolobo, en République Démocratique du Congo¹. L'ambition de celui-ci est de mettre en place des activités alternatives de subsistance diminuant la dépendance des populations locales à la forêt (en réponse à une diminution des ressources alimentaires constatée par les villageois) et de favoriser la conservation du bonobo (*Pan paniscus*) – espèce protégée localement par un interdit alimentaire et espèce emblématique de la conservation (inscrite dans la catégorie « en danger » de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature 2014) – en revalorisant l'interdit alimentaire local et en mettant en place des forêts de protection communautaires. Ces dernières sont aussi un lieu de reconstitution de stocks de gibiers et de poissons pouvant permettre, à terme, le maintien d'activités de subsistances traditionnelles. Ce projet est au cœur d'un jeu complexe d'acteurs aux objectifs et aux moyens d'actions différents, souvent spécifiques d'un territoire. Alors que nous avons récemment montré en quoi MMT était d'abord une ONG locale de développement qui utilisait la conservation comme moyen de parvenir à des objectifs (Narat *et al.* en préparation), nous nous intéressons ici aux évolutions récentes des perceptions et des pratiques locales liées au bonobo et aux forêts, induites par cette dynamique de conservation communautaire.

Site d'étude

- 3 À l'extrême sud-ouest de l'aire de répartition des bonobos et à seulement 300 km au Nord de Kinshasa et Brazzaville (plus de 10 millions d'habitants au total), le Territoire de Bolobo abrite des bonobos dans un habitat de mosaïque forêt-savane, peu commun sur son aire de répartition (Thompson 2002 ; Inogwabini *et al.* 2008). Ces bonobos sont situés en dehors d'une aire protégée officielle, dans une zone de conservation communautaire dont le processus a été initié par des acteurs locaux et nationaux en 2001.
- 4 La situation géographique de cette zone (Figure 1) – proximité des capitales, fleuve Congo à 20 km, rivière Kasai à 80 km – implique des menaces potentielles fortes (demande en viande de brousse, en manioc, en maïs, en charbon de bois, en bois d'œuvre...) malgré une densité humaine relativement faible (< 5 hab./km²). L'ethnie Téké majoritaire localement, respecte un interdit alimentaire permanent (Garine 1980) sur les bonobos (Inogwabini *et al.* 2008 ; Narat 2011).

Figure 1 : Localisation du site de l'étude



- 5 Depuis 1997, l'ONG MMT œuvre pour le développement local suite au constat des villageois d'une diminution importante des ressources animales dans les rivières et les forêts. Une partie d'entre eux se sont alors regroupés pour créer la ferme MMT proche du village de Nkala (Figure 2) afin d'y développer des activités alternatives de subsistance.
- 6 À partir de 2001, cette ONG a mis en avant la présence de bonobos sur son territoire et a cherché à obtenir une confirmation de la part des scientifiques. Elle a en parallèle mis en place une première « forêt des communautés locales » dédiée à la conservation de l'espèce dans un but de développement à long terme d'un site d'éco-tourisme de vision des bonobos. C'est par la compréhension du président de l'ONG (JCB), juge à Kinshasa et fils de chef coutumier du village de Nkala, à la fois des valeurs locales et de la « communauté internationale » que le projet de conservation a été établi, d'abord avec le chef et les villageois de Nkala.

Figure 2 : Panneau d'accueil à la ferme Mbou-Mon-Tour mettant en avant les actions menées et les partenaires



© F. Pennec 2013

- 7 Après quatre années d'indifférence de la part des organisations de conservation consultées, le Fonds mondial pour la nature (WWF) est venu confirmer en 2005 la présence de bonobos dans cette zone jusqu'alors considérée comme incertaine (Butynski 2001). Cette initiative, pouvant être qualifiée en première approximation de « locale », est très intéressante du point de vue de la conservation communautaire. Une des originalités de ce projet est de s'être construit sur une volonté locale de développement d'activités alternatives suite au constat local de diminution des ressources et d'avoir identifié la conservation des bonobos comme un moyen d'atteindre des objectifs de développement (Narat *et al.* en préparation). Le bonobo occupe une place centrale dans l'ensemble du projet, bien que les activités se diversifient de plus en plus.

L'ethnoécologie, une démarche complémentaire de la primatologie

- 8 Les données ont été collectées de 2010 à 2013 lors de cinq missions de terrain après une première mission préliminaire effectuée en 2008 (12 mois passés sur place au total). Ces missions avaient pour objectif principal une étude sur les interactions bonobos-habitats-humains à travers une approche interdisciplinaire (écologie, épidémiologie, ethnoécologie et conservation), l'ethnoécologie n'était donc pas la seule méthode mobilisée et lors des missions, une grande partie du temps a été passé dans la forêt pour le suivi des bonobos.
- 9 L'étude a été effectuée dans la zone principale d'action de l'ONG MMT, plus précisément dans quatre villages : Embirima, Nkala, Nkoo et Bodzuna (Figure 1). Des entretiens semi-directifs² (n=28) conduits auprès d'agriculteurs (qui pratiquent également la chasse et la cueillette) de ces quatre villages et axés principalement sur les connaissances locales, les perceptions et les pratiques liées aux bonobos et à la forêt ont été réalisés ainsi que des observations participantes (activités traditionnelles en forêt, cérémonies liées à la présence de visiteurs particuliers, fêtes traditionnelles). Des informateurs de long terme ont permis une meilleure compréhension de l'ensemble du processus de conservation et de son évolution, notamment le président du comité exécutif de MMT, les assistants scientifiques locaux et des représentants de l'autorité coutumière (chefs de terre). La littérature grise liée au site a également été collectée afin d'analyser les contenus des rapports de l'ONG mais aussi des rapports de mission des différents partenaires. Bien qu'ayant eu accès à des informations sur la chasse et la consommation des bonobos, ce type de données restent parcellaires et difficiles d'accès, notamment parce que nous sommes assimilés à un partenaire de l'ONG MMT et un étranger venant pour la conservation des bonobos.

Un animal de normes

Le bonobo, un animal quasi-humain

« Tout ce que l'Homme fait, le bonobo le fait » (un homme d'Embirima).

- 10 En Afrique centrale, les relations entre les hommes et les grands singes sont au cœur de nombreux récits qui offrent un cadre narratif suffisamment flexible pour évoquer diverses préoccupations techniques, économiques ou politiques, pour souligner les

différences entre soi, les hommes, et les autres, les primates non humains (Giles-Vernick & Rupp 2006). Mais la frontière entre ces deux mondes n'est pas imperméable comme le montrent les histoires d'hommes réincarnés en gorille (Giles-Vernick & Rupp 2006 : 63) ou de chimpanzés ayant perdu leur humanité à la suite d'une dispute (Bahuchet 1985 : 496). Chez les Batéké, de tels récits existent aussi autour de l'origine du bonobo (**Ebubu** en kitéké), animal au statut particulier pour cette population. Parmi les histoires, la plus fréquente est la suivante : le bonobo était un humain qui vivait au village avec les hommes et ne pouvait pas payer ses dettes ; refusant de devenir esclave de son créancier, tel que le prévoyait la coutume, il a fui dans la forêt et est devenu un bonobo. Fruit d'observations directes ou indirectes de certaines personnes ou d'histoires qui circulent, le point de vue des populations locales rapproche très souvent le comportement des bonobos de celui des humains. Ils « se déplacent comme l'homme ». Ils chasseraient des antilopes de forêt (*Cephalophus monticola*, *C. dorsalis*) à la manière des chasses au filet des hommes en encerclant l'antilope. Une fois la proie capturée, un jeu s'organiserait entre les bonobos : les individus se lancent l'animal, l'emmènent dans les arbres mais ne le consomment pas. Les bonobos pêcheraient également à la manière des femmes en faisant des digues sur les petites rivières de forêt (pêche à l'écopage) (Figure 3). Une histoire avance qu'un mâle s'allongerait sur la rivière, les femelles ajouteraient de la terre ou du bois, enlèveraient l'eau puis attraperaient les poissons dans la boue. Pour certains, les bonobos partagent et consomment ensuite le poisson alors que pour d'autres il ne s'agit que d'un jeu. Le rapport mère-enfant est aussi mis en avant dans la ressemblance avec l'homme car les femelles bonobos portent l'enfant et l'allaitent comme les femmes.

Figure 3 : Femmes pratiquant la pêche à l'écopage



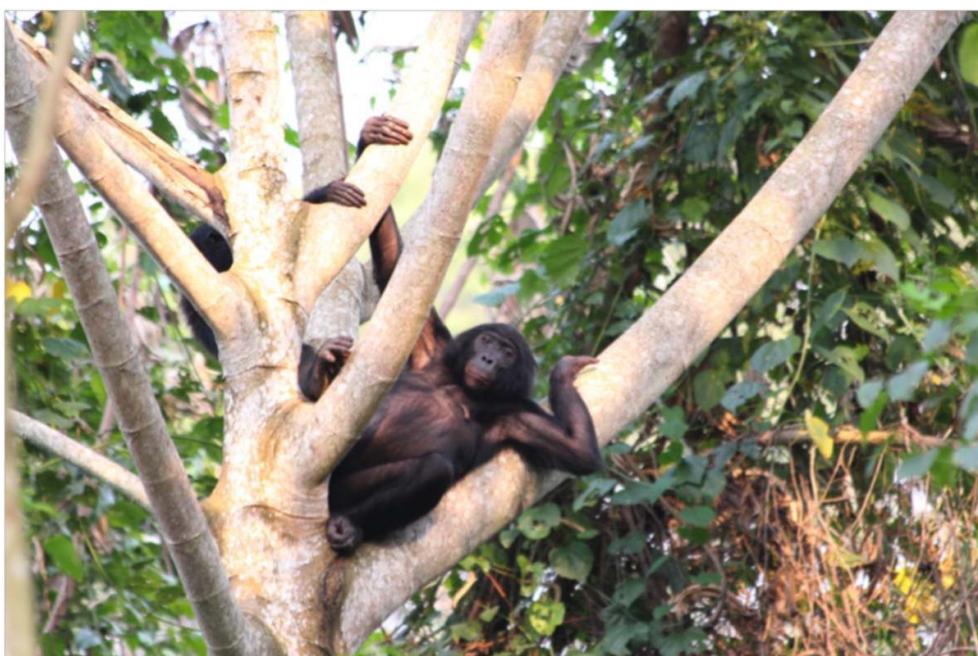
© J.M. Krief 2011

- 11 Ces ressemblances comportementales avec l'homme amènent les Batéké à se méfier des bonobos. Ainsi, une stratégie pour se préserver d'une contre-attaque éventuelle nous a souvent été relatée : lorsqu'un bonobo est pris dans un piège à collet (pièges non sélectifs plutôt destinés aux antilopes et aux potamochères), le chasseur ne peut le libérer et peut

le tuer. Avant de projeter sa lance, il doit regarder le bonobo et plier sa lance sur son genou. Si le bonobo parvient à récupérer la lance, il fera comme le chasseur et pliera la lance avant de la lancer mais en la pliant il la cassera car il est bien plus fort qu'un homme.

- 12 Certaines des observations et des descriptions faites par les Batéké trouvent un écho dans la littérature scientifique. Des primatologues ont déjà décrit des consommations de céphalophes par des bonobos (Fruth & Hohmann 2002 ; Hohmann & Fruth 2008) et Thompson *et al.* (2008) ont rapporté le même type de récit concernant la chasse-jeu des céphalophes par les bonobos chez les Iyaelimas dans le Parc national de la Salonga (PNS). De même pour la pêche, la littérature relate l'observation de fouilles dans des ruisseaux ou des forêts marécageuses pour attraper des escargots aquatiques ou des vers de terre (Badrian & Malenky 1984 ; Kano & Mulavwa 1984 ; Bermejo *et al.* 1995).

Figure 4 : Femelle adulte de la communauté de Manzano se reposant dans un parasolier (*Musanga cecropioides*) dans un champ en jachère



© V. Narat 2015

Entre malchance et interdit alimentaire

« Son instinct ressemble à nous autres alors ce n'est pas un animal à manger » (un homme d'Embirima).

- 13 La relation locale Téké-Bonobo est d'abord une relation d'interdit, de malchance, de proximité, voire de danger. L'interdit alimentaire sur les bonobos ne fait pas seulement référence à la ressemblance entre humains et bonobos. En effet, l'absence de queue et l'odeur de l'animal sont également mises en avant.

« Un animal qui n'a pas de queue, nous ne pouvons pas manger ça » [...]

« Son odeur nous a poussé à ne pas le manger » (un homme d'Embirima).

- 14 Notons que le bonobo n'est pas le seul animal sans queue à ne pas être mangé, il y a aussi par exemple le Daman des arbres (*Dendrohyrax* sp., appelé localement **Ebuya**).

15 Il y a plusieurs dizaines d'années (les années 80 pour certains, 90 pour d'autres), les Batéké (notamment les jeunes) ont commencé à manger des bonobos, influencés par des personnes d'autres ethnies, « les étrangers », n'ayant pas la même coutume, entraînant une érosion de l'interdit alimentaire. Les systèmes traditionnels de valeur ne sont pas immuables et se remodelent constamment, les pratiques alimentaires individuelles étant contingentes des « systèmes socio-économiques autant que des croyances et des valeurs de prestige des aliments » (Hladik *et al.* 1996). Dans le contexte du territoire de Bolobo, l'érosion de l'interdit alimentaire tient autant à des influences extérieures, la proximité de grands centres urbains et la circulation des hommes le long du fleuve favorisant notamment le commerce de la viande de brousse aux enjeux économiques forts (Wilkie *et al.* 2005), qu'à des influences intérieures liées à la circulation des Batéké en dehors de leur territoire. Cependant, cette viande, considérée comme mauvaise car elle « fait gonfler le ventre », ne se digère pas bien. D'ailleurs de jeunes adultes nous expliquaient qu'ils ne mangeaient pas de bonobos non pas en raison de la coutume mais parce qu'ils avaient essayé et que ce n'était pas une bonne viande.

« C'est un animal comme les singes mais il n'est pas singe, d'autres l'utilisent comme un singe mais nous les Batéké ne l'utilisons pas » (un homme d'Embirima).

16 Alors qu'auparavant, un bonobo pris dans un piège était tué et laissé en forêt, avec l'érosion de l'interdit alimentaire, certains chasseurs l'ont ramené au village pour vendre la viande. Traditionnellement, tuer un bonobo non pris dans un piège apporte la malchance. En effet, bien que les données à ce sujet soient parcellaires, un tel acte serait les prémices d'un assassinat. Un chasseur d'Embirima nous a expliqué qu'étant jeune, il avait tué un bonobo et l'avait ramené chez lui. Son père l'avait mis en garde en lui expliquant qu'il devrait dorénavant être très prudent car il pourrait tuer un humain en pensant qu'il s'agit d'un animal. Quelques mois après, alors qu'il était en forêt pour chasser et qu'il s'apprêtait à tirer, il s'est ravisé au dernier moment en voyant que c'était un humain et non un animal qu'il avait en face de lui. Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, il est conseillé d'éviter les bonobos en forêt. Les femmes en ont peur, une histoire transmise par les « ancêtres » évoquant des viols par des mâles bonobos. Pour les hommes, croiser des bonobos lors d'une chasse porte malchance et il faut alors changer de lieux pour chasser. Certains l'expliquent par le fait que les animaux autour fuient les bonobos ce qui entraînerait des chasses infructueuses. Cet évitement des bonobos par les humains a également été rapporté chez les Iyaelimas dans le PNS où les femmes comme les hommes évitent ces grands singes par peur d'être attaqués (Thompson *et al.* 2008).

17 Le rôle symbolique du bonobo est également présent dans ce qui a été désigné en français par des Batéké comme « le monde invisible » ou encore « la métaphysique ». Par exemple, lorsqu'une personne touchée par des échecs répétés (problèmes à la chasse, difficultés pour se marier...) consulte un « féticheur », celui-ci peut en attribuer la cause à un contact avec des crottes de bonobos (« on lui a jeté de la crotte de bonobo »). Dans ce cas, le féticheur utilisera le même élément après l'avoir brûlé pour lever la malchance.

Vers une mise en protection communautaire

18 À partir de 2001, MMT a commencé à sensibiliser les populations de la région à la protection des bonobos. Ces premières actions ont en partie été faites pour contrer l'érosion de l'interdit alimentaire local traditionnel sur les bonobos. L'objectif était de

revaloriser la coutume liée à l'interdit mais aussi d'expliquer les lois nationales et internationales : il est interdit de tuer des bonobos, pas seulement dans la coutume téké mais aussi dans les textes de lois du pays et dans les traités internationaux ratifiés par la RDC, comme la Convention de Washington (1973). Cet objectif a été atteint et a probablement permis de ralentir le braconnage.

- 19 En parallèle à cette sensibilisation, la première forêt de protection communautaire a été mise en place dans le village de Nkala à partir de 2001 et plusieurs villages ont suivi dans les années suivantes. Là encore, un nouvel aspect juridique concernait le bonobo. MMT a accompagné la mise en place de forêts de protection communautaire dont les règles ont été élaborées progressivement et officialisées par des procès verbaux et une cartographie participative en 2013 (MMT 2013, données non publiées). La conservation des bonobos est donc aussi à l'origine de la mise en place de nouvelles normes locales produites par les responsables coutumiers et régissant l'utilisation de certaines forêts, ces dernières étant désignées par la population de chaque village impliqué.
- 20 La dynamique de conservation communautaire a donc influencé d'un point de vue « juridique » les relations aux bonobos en revalorisant des coutumes, en sensibilisant la population aux lois du pays et en accompagnant les populations dans la mise en place de nouvelles règles d'utilisation de certains espaces dédiés en premier lieu à la conservation des bonobos. L'implication locale pour la mise en place et l'appropriation de ces nouvelles normes a été accompagnée d'une évolution économique du statut des bonobos.

Un animal économique, moteur de développement local ?

« Ne tuez pas les bonobos, les touristes vont venir pour les voir et vous pourrez bénéficier » (rapporté par un villageois de Bodzuna suite à une réunion WWF).

- 21 Dès l'initiation de la conservation communautaire, un des objectifs à long terme de MMT était de mettre en place un site d'éco-tourisme : le bonobo peut devenir une ressource économique. Le président de l'ONG avait compris dès le début que des personnes pourraient venir de loin pour observer ces grands singes et que cela pourrait créer de l'emploi localement et dynamiser la zone.
- 22 Avant la mise en place du projet de conservation, la valeur économique du bonobo correspondait à la vente de viande ou d'orphelins vivants, activité illégale du point de vue coutumier, national et international et dont la rentabilité au niveau du village ne semblait pas très élevée. Malgré cela, plusieurs interlocuteurs expliquaient avoir déjà chassé des bonobos et capturé des orphelins pour les vendre. En 2010, un homme d'Embirima nous expliquait que dans les années précédentes, une cuisse de bonobo se vendait environ 3000 francs congolais (FC), soit moins de cinq euros (l'équivalent d'une poule, d'un régime de banane). Un autre interlocuteur avançait que son père avait échangé un orphelin dans les années 90 contre un bidon de 25 litres d'essence, se réduisant à 2 litres de pétrole aux dires du père lui-même. Aujourd'hui, un orphelin chimpanzé ou bonobo se vend plusieurs milliers de dollars à Kinshasa (proposé à 2000 euros en novembre 2013 dans une animalerie du centre ville, Krief com. pers.).
- 23 La capture et la vente d'orphelins sont probablement plus anciennes mais se sont développées dans les trente dernières années. Le chef de terre du village de Nkoo expliquait en 2011 que lorsqu'il était jeune (première moitié du XX^e siècle), des jeunes

bonobos pouvaient être capturés sans tuer d'adultes. Il avait assisté à cette opération où l'objectif est d'effrayer les bonobos dès qu'un jeune s'était éloigné de sa mère pour mieux le capturer. L'orphelin était ensuite vendu aux « Belges » présents localement (la Belgique étant l'ancien pays colonisateur) et qui en général avaient passé commande.

- 24 Ainsi, dès le début de la sensibilisation (2001), en plus des aspects juridiques, MMT avait intégré le potentiel de développement lié aux bonobos. Ces derniers constituent une valeur économique locale et durable sur laquelle peuvent s'appuyer des emplois localisés, comme le suggèrent les expériences lancées par plusieurs aires protégées à l'est du pays et dans les pays frontaliers. Dans ces aires protégées, des projets de tourisme de vision de la faune ont été construits autour de groupes de gorilles de montagnes et de communautés de chimpanzés qui ont été habitués à la présence d'observateur. Cette activité est particulièrement intense en Ouganda, pays aujourd'hui plus stable que l'est de la RDC et procure des revenus importants pour l'État et pour les populations locales, tout en engendrant des conflits locaux liés à la redistribution de cette manne financière (Adams & Infield 2003 ; Mackay & Campbell 2012). D'autre part, la conservation du bonobo, en raison de la valeur ajoutée qu'elle confère, constitue un véritable levier pour l'obtention de financements pour mettre en place les activités alternatives de subsistance souhaitées.
- 25 Le potentiel économique était l'argument principal permettant d'appuyer la création de forêts destinées à la protection des bonobos : dans ces forêts, les activités humaines sont certes réduites mais à terme les touristes viendront pour y voir des bonobos. Lors de la création de la première forêt des communautés locales en 2001 à Nkala, de nombreuses personnes des villages alentour doutaient et ne croyaient absolument pas au bonobo comme manne providentielle et se montraient réticentes à la création de forêts communautaires qui diminueraient l'accès aux ressources. Depuis 2010-2011, la dynamique de conservation et de mise en place d'activités alternatives de subsistance a attiré de plus en plus de partenaires, se traduisant localement par des impacts économiques, sociaux et culturels. Par exemple, le projet de MMT a permis la réhabilitation d'infrastructures (route, dispensaire, pont, école), la mise en place de programme d'élevage de ruminants, de diversification des cultures, l'emploi permanent de plusieurs dizaines de personnes sur la zone (pisteurs, assistants, sensibilisateurs...), associé à des emplois ponctuels (traducteurs, cuisiniers...). Deux groupes de musique traditionnelle ont également créé un répertoire lié à la protection des bonobos et à l'histoire des bonobos chez les Batéké afin de diffuser les messages de sensibilisation et de profiter de l'attractivité de la zone créée par la conservation des bonobos (l'un de ces groupes s'appelle « Bonobo Folk »).
- 26 Enfin, l'histoire du bonobo s'ancre dans le mythe d'un conflit financier initial : il a fui dans la forêt car il ne pouvait pas payer ses dettes. En 2011, lors de l'inauguration d'un programme de sensibilisation (Ledo-Bisson 2011 ; MMT 2012) utilisant la malle pédagogique *Les grands singes et leur habitat* (Krief *et al.* 2009), le président de MMT et le grand chef de la chefferie ont fait référence à la « dette du bonobo » (Figure 5).
- « Le bonobo a effacé sa dette, bien au contraire c'est nous qui lui devons » (le grand-chef Mapio II).
- 27 Ainsi, le bonobo est passé d'un animal endetté, non consommable et porteur de malchance, à un animal porteur d'espoir et moteur de développement, le « diamant de Bolobo ».

- 28 Quelles que soient les critiques sur les réalités de mise en place des projets associant conservation et développement et mettant en avant l'implication des populations locales, ce qui nous intéresse ici est la manière dont cette dynamique modifie la perception locale du bonobo.

Figure 5 : Atelier de sensibilisation avec la malle pédagogique « Les grands singes et leur habitat » en présence des chefs coutumiers



© J.M. Krief 2011

Des bonobos, objets de savoirs locaux et de savoirs scientifiques

- 29 Sur le Territoire de Bolobo, les premiers discours scientifiques sur l'écologie des bonobos ont débuté en 2005-2006 avec le WWF (partenaire de MMT pour l'habitation des bonobos dans certains sites et dans une perspective écotouristique), lors de réunions et avec la mise en place des premiers projets scientifiques. Puis, ils ont commencé à diffuser avec l'organisation de différents ateliers et séances de sensibilisation. En 2011, les animations liées à la malle pédagogique et menées par MMT avaient pour objectif principal de montrer le lien entre conservation des bonobos (et des grands singes plus généralement) et conservation de la forêt (incluant les pratiques humaines), ainsi que la proximité humains-grands singes d'un point de vue scientifique (morphologique, génétique).
- 30 À travers ces différents acteurs (WWF, scientifiques) apportant un message basé sur la notion d'écosystème ou de socio-écosystème, la conservation ne s'est plus centrée sur les bonobos mais s'est élargie à l'écosystème. Ainsi, pour un homme de Bodzuna ayant participé à des réunions/ateliers du WWF, les forêts protégées sont utiles car, à terme, les animaux de plus en plus nombreux sortiront de l'espace protégé et pourront être chassés (effet de « débordement de réserve ») et protéger la forêt permettra aussi d'améliorer la qualité de l'air. De la même manière, un habitant d'Embirima rapporte qu'il est

totallement interdit d'entrer en forêt protégée car la protection concerne tous les éléments (animaux, plantes, eau). Ici, ce n'est pas la perception du bonobo qui est directement influencée mais la diffusion d'un autre message de conservation que celui porté initialement par MMT : dans un espace protégé, l'homme ne peut pas entrer, tout son contenu est protégé car tout est relié. L'émergence de ce discours écologique tient aussi aux interactions de plus en plus nombreuses avec les scientifiques, incluant notamment les deux premiers auteurs de cet article (qui ont cependant une position plus modérée vis-à-vis du discours de protection totale des forêts).

- 31 L'arrivée de doctorants belges (avec le WWF) et français (avec MMT) à partir de 2010, associés à des étudiants en masters, des stagiaires et des volontaires, a également participé à la construction du bonobo comme animal-objet de science. En effet, « les blancs » venaient d'abord pour étudier les bonobos, leur environnement, le rapport entre humains et bonobos, entre bonobos et forêts... À la question « Pourquoi venez-vous étudier les bonobos ? » posée fréquemment par les populations locales, la réponse était « Il n'y en a qu'en RDC, ils sont peu connus et encore moins dans un environnement comme celui-ci, la mosaïque forêt-savane. »
- 32 Si la diffusion des discours évoqués jusqu'ici s'est faite via MMT, le WWF ou les différents « visiteurs » partenaires (scientifiques, associations), elle a aussi pris une voie plus informelle via notamment le rôle de médiateur joué par nos deux assistants scientifiques, employés depuis 2012 de manière permanente dans le cadre de nos recherches sur les bonobos. Ils disposent d'un catalogue de photographies des bonobos permettant les identifications des individus, d'une caméra, de talkies-walkies et d'autres équipements nécessaires à leur travail. Un de ces assistants, ancien professeur en école secondaire, participe activement à la diffusion des connaissances acquises au cours de son travail. En effet, il raconte fréquemment ce qu'il voit dans la forêt, les comportements des bonobos et les objectifs de son travail lors de ses déplacements et des rencontres diverses (famille, deuils, mariages, fêtes...). Il utilise le catalogue d'identification et la caméra pour montrer que l'on peut approcher les bonobos et comprendre leurs comportements. Le même travail est fait auprès des autorités locales. Par exemple, alors qu'il rechargeait les talkies-walkies du projet dans le village de Nkoo, un policier lui demanda ce qu'il est en train de faire avec ces appareils, les civils n'ayant pas le droit d'en posséder. Il a alors dit au policier qu'il travaillait avec les scientifiques pour étudier les bonobos et a utilisé les photos pour lui expliquer l'importance de protéger les bonobos. Derrière cette anecdote, c'est tout un processus quotidien et informel qui se révèle et qui participe également à l'influence de la dynamique de conservation (incluant la partie scientifique) sur les perceptions locales concernant le bonobo et la conservation.
- 33 Enfin, le 26^{ème} colloque international de la Société Francophone de Primatologie qui s'est tenu du 3 au 9 novembre 2013 à Kinshasa et dont MMT a été un partenaire clé de l'organisation, a joué également un rôle à deux niveaux. Des pisteurs du WWF et de MMT ainsi qu'un des assistants scientifiques sont venus suivre l'ensemble du colloque et des ateliers proposés ce qui leur a permis de voir les différents travaux faits par des primatologues sur des sujets variés (cognition, génétique, écologie, préhension, organisation sociale...) que ce soit avec des animaux en captivité ou en milieu naturel et dans de nombreux pays. Ce fut aussi un moment de reconnaissance et de valorisation de leur travail auprès de la communauté scientifique nationale et internationale. Par leur appropriation des informations apportées au cours de cet événement, ils vont se faire porteurs de nouveaux messages, diffusant et renforçant l'intérêt scientifique des

primates. En marge du colloque, trois excursions ont eu lieu à MMT, avec cette fois un impact local fort. Les populations locales ont vu se concrétiser un aspect du projet initial : faire venir des touristes pour voir les bonobos. Dès lors, cette expérience a renforcé l'implication locale dans la conservation des bonobos.

- 34 Si les savoirs écologiques locaux liés aux bonobos étaient déjà présents avant l'arrivée des scientifiques, ils n'étaient simplement pas mobilisés comme argument dans les séances de sensibilisation. Il apparaît cependant que ces savoirs constituaient la base des choix faits par les différents villages pour fixer les limites et les règles à l'intérieur des forêts protégées. Avec la présence des programmes de recherches et la collaboration entre scientifiques et villageois (pisteurs, assistants), une hybridation et une co-construction de savoir se sont mises en place, associant savoirs écologiques scientifiques et savoirs locaux.

Conclusion

- 35 À travers les discours et les expériences recueillies au cours des différentes missions, nous avons montré les modifications des représentations de l'espèce emblématique d'un projet de conservation communautaire : le bonobo. Autrefois considéré dans la coutume téké comme un animal « inutile », non consommable, apportant la malchance et endetté vis-à-vis des hommes, ce grand singe voit son statut se transformer, ses dettes s'« effacer ». En devenant une ressource économique non négligeable, il devient « utile » et porteur d'espoir à long terme. Une telle revalorisation réactive un interdit de le tuer, non plus seulement parce qu'il n'est pas bon à manger, mais aussi et surtout parce qu'il devient bon à protéger. Il est maintenant fréquent d'entendre qu'il n'y a pas de diamant dans le territoire de Bolobo (en opposition à l'est du pays) mais qu'il y a des bonobos, le bonobo étant devenu « le diamant de Bolobo ». La comparaison au « diamant » pourrait aussi être envisagée comme une crainte quant à la réalité des retombées économiques liées à sa protection. Les diamants de l'est sont une richesse très importante mais ne profitent pas à l'ensemble de la population et peuvent être source de tensions et de conflits. Le bonobo est de fait à la base d'une hybridation de savoirs locaux et de savoirs scientifiques.
- 36 L'hétérogénéité de ce que l'on nomme, un peu rapidement, « les populations locales », entraîne des différences d'opinions et de positionnement vis-à-vis de la conservation. Certains s'opposent au projet de conservation et diffusent leurs propres messages, mais une grande majorité de la population soutient la conservation et de plus en plus de personnes (et de villages), au départ hostiles au projet, s'y rattachent désormais en raison de la mise en place des premiers projets communautaires (moulins, champs de semences plus productives, réhabilitation d'infrastructures) et de la matérialisation des bénéfices possiblement engendrés par la conservation. Bien qu'il existe des frustrations locales sur le développement économique lié à la conservation, de nombreux villages sont maintenant convaincus que le bonobo peut être un moteur de développement. Cependant, ce qui peut apparaître comme une monétarisation de la nature (ici surtout des bonobos) peut aussi être source de déception ou de jalousie. Même si l'écotourisme se développe, il est clair qu'il ne pourra pas soutenir économiquement l'ensemble de la population. De même, les projets de développement d'activités alternatives se font dans quelques villages, pouvant toujours attiser des tensions et agir sur les jeux de pouvoir.
- 37 La diversité et la multiplication des acteurs entraînent une complexification des discours circulant sur le bonobo et la forêt, chacun cherchant à faire passer un message d'une certaine manière. Les relations construites entre les personnels du WWF, les scientifiques

et les populations locales au travers de quelques-uns de ses représentants devenus pisteurs ou assistants scientifiques se traduisent par la mise en circulation de savoirs nouveaux au sein de la population, contribuant à l'évolution des représentations du bonobo, en particulier de sa dimension écologique.

- 38 En raison de notre implication locale à la fois dans la conservation et les études scientifiques (primatologiques et écologiques) il est certain que ces résultats ne sont que préliminaires à une véritable recherche en anthropologie de la conservation. À l'avenir, il serait intéressant, dans le cadre de collaboration pluridisciplinaire, de mener une recherche approfondie sur les jeux d'acteurs à l'œuvre dans cette région et sur les places occupées par les populations locales. Notre constat est ici apparemment simple : les statuts du bonobo évoluent rapidement sous l'influence de la dynamique de conservation. Mais, ces évolutions ne sont probablement qu'un signe de changements plus profonds, encore à explorer.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams W.M. & Hulme D. 2001 – If community conservation is the answer in Africa, what is the question? *Oryx* 35 (3) : 193-200.
- Adams W.M. & Infield M. 2003 – Who is on the gorilla's payroll? Claims on tourist revenue from a Ugandan National Park. *World Development* 31 (1) : 177-190.
- Armitage D., De Loë R. & Plummer R. 2012 – Environmental governance and its implications for conservation practice: Environmental governance. *Conservation Letters* 5 (4) : 245-255.
- Badrian N. & Malenky R.K. 1984 – Feeding Ecology of *Pan paniscus* in the Lomako Forest, Zaire. In Susman R.L. (Ed.) *The Pygmy Chimpanzee*. New York, Springer : 275-299.
- Bahuchet S. 1985 – *Les pygmées Aka et la forêt centrafricaine*. Paris, SELAF, CNRS, 638 p.
- Bermejo M., Illera G. & Pí J.S. 1995 – Animals and mushrooms consumed by bonobos (*Pan paniscus*): new records from Lilungu (Ikela), Zaire. *International journal of primatology* 16 (1) : 879-898.
- Boissière M. & Doumenge C. 2008 – Entre marginalisation et démagogie: quelle place reste-t-il pour les communautés locales dans les aires protégées ? *Les Cahiers d'Outre Mer* 4 : 459-488.
- Butynski T.M. 2001 – Africa's great apes. In Beck B.B., Stoinski T.T., Hutchins M., Maple T.L., Norton B., Rowan A., Stevens E.F. & Arluke A. (Ed.) *Great apes and humans: the ethics of coexistence*. Washington, Smithsonian institution Press : 3-56.
- Fruth B. & Hohmann G. 2002 – How bonobos handle hunts and harvests: why share foods? In Boesch C., Hohmann G. & Marchant L.F. (Ed.) *Behavioural diversity in chimpanzees and bonobos*. Cambridge (U.K.), Cambridge University Press : 231-243.
- Garine I. de. 1980 – Évolution contemporaine des croyances et interdits alimentaires. In *Réflexions sur les problèmes alimentaires en Afrique Noire*. *Présence africaine* 113 : 129-146.
- Giles-Vernick T. & Rupp S. 2006 – Visions of Apes, Reflections on Change: Telling Tales of great Apes in Equatorial Africa. *African Studies Review* 49 (1) : 51-73.

- Hladik C. M., Linares O. F., Pagezy H., Hladik A., Semple A. & Froment A. 1996 – Introduction : le contexte actuel des recherches sur l'utilisation des ressources des forêts tropicales. In Hladik C. M., Hladik A., Pagezy H., Linares O. F., Koppert G. & Froment A. *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et perspectives de développement*, Vol. 1 « Les ressources alimentaires : production et consommation ». Paris, UNESCO : 25-40.
- Hohmann G. & Fruth B. 2008 – New Records on Prey Capture and Meat Eating by Bonobos at Lui Kotale, Salonga National Park, Democratic Republic of Congo. *Folia Primatologica* 79 : 103-110.
- Inogwabini B.I., Bewa M., Longwango M., Abokome M. & Vuvu M. 2008 – The Bonobos of the Lake Tumba – Lake Maindombe Hinterland: Threats and Opportunities for Population Conservation. In Furuichi T. & Thompson J. (Ed.) *The Bonobos: Behaviour, Ecology and Conservation*. New York, Springer : 273-290.
- Joiris D. J. 1997 – La nature des uns et la nature des autres : mythe et réalité du monde rural face aux aires protégées d'Afrique centrale. *Civilisations* 44 (1/2) *Les peuples des forêts tropicales : systèmes traditionnels et développement rural en Afrique équatoriale, grande Amazonie et Asie du sud-est* : 94-103.
- Kano T. & Mulavwa M. 1984 – Feeding Ecology of the Pygmy Chimpanzee (*Pan paniscus*) of Wamba. In Susman R.L. (Ed.) *The Pygmy Chimpanzee*. New York, Springer : 223-273.
- Krief S., Nambogwe H., Mankoto S. & Krief J.M. 2009 – Mallets pédagogiques itinérantes “les grands singes et leur habitat” : parcours et premières évaluations de l'impact du projet en Ouganda et au Gabon. *Revue de primatology* 1 [En ligne]. URL : <http://primatologie.revues.org/383>. Consulté le 27 juin 2014.
- Ledo-Bisson L. 2011 – *Suivi d'impact de la malle pédagogique “les grands singes et leur habitat”, rapport préliminaire*. Rapport non publié. 28 p.
- Mackay K.J. & Campbell J.M. 2012 – Tourisme durable innovateur en Ouganda. Touristes internationaux, réseaux nationaux et moyens d'existence locaux. *Téoros. Revue de recherche en tourisme* Hors-série 1, 18 p.
- Mariki S.B. 2013 – Conservation With a Human Face? Comparing Local Participation and Benefit Sharing From a National Park and a State Forest Plantation in Tanzania. *SAGE Open* 3 : 1-16.
- MMT 2012 – *Rapport de la sensibilisation sur les grands singes et leur habitat (avec le support de la malle pédagogique)*. Rapport non publié. 13 p.
- Narat V. 2011 – *Résilience des bonobos (Pan paniscus) à la fragmentation de l'habitat et à la pression anthropique. Étude préliminaire lors de deux missions dans le Territoire de Bolobo en République Démocratique du Congo*. Thèse vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Nantes, 116 p.
- Narat V., Pennec F., Ledo-Bisson L., Bokika Ngawolo J.C., Dumez R. & Krief S. [en preparation] – *Bonobo conservation as a mean for local development: an innovative local initiative of community-based conservation in Democratic Republic of Congo*.
- Roe D., Nelson F. & Sandbrook C. 2009 – *Gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique : impacts, expériences et orientations futures*. Londres (U.K.), International Institute for Environment and Development, 222 p.
- Taylor R. 2009 – Community based natural resource management in Zimbabwe: the experience of CAMPFIRE. *Biodiversity and Conservation* 18 (10) : 2563-2583.
- Thompson J.A.M. 2002 – Bonobos of the Lukuru Wildlife Research Project. In Boesch C., Hohmann G. & Marchant L.F. (Ed.) *Behavioural diversity in chimpanzees and bonobos*. Cambridge (U.K.), Cambridge University Press : 61-70.

Thompson J.A.M., Nestor L.M., Kabanda R.B. 2008 – Traditional land-use practices for bonobo conservation. In Furuichi T. & Thompson J. (Ed.) *The Bonobos: behavior, ecology and conservation*. New York, USA, Springer : 227-244.

Western D. & Wright R.M. 1994 – *Natural connections : perspectives in community-based conservation*. Washington, Island Press, 579 p.

Wilkie D.S., Starkey M., Abernethy K., Nstame Effa E., Telfer P. & Godoy R. 2005 – Role of Prices and Wealth in Consumer Demand for Bushmeat in Gabon, Central Africa. *Conservation Biology* 19 (1) : 268-274.

NOTES

1. Localement, l'ONG MMT travaille avec le WWF République Démocratique du Congo. Nous n'aborderons pas dans cet article la problématique des interactions entre ONG locales et internationales, nos données étant trop parcellaires pour développer une analyse approfondie.
2. Par la suite, les interlocuteurs ne seront pas nommés, pour préserver leur anonymat.

RÉSUMÉS

Alors que la place des populations locales dans la conservation de l'environnement est largement étudiée et discutée, en pratique l'expression « conservation-communautaire » regroupe une multitude de projets allant d'une dynamique *top-down* institutionnalisée à une dynamique *bottom-up* fonctionnant par essai-erreur. Avec la conservation, de nouveaux acteurs apparaissent, des messages diffusent, chacun s'appropriant les idées circulantes à sa manière. Dans le cadre d'une étude interdisciplinaire centrée sur les interactions entre bonobos, humains et habitats dans un espace de conservation communautaire initiée par l'ONG locale Mbou-Mon-Tour dans le Territoire de Bolobo (République Démocratique du Congo), nous nous sommes intéressés aux évolutions du statut du bonobo, animal de normes (au sens de règles édictées par des autorités publiques), animal support de développement économique et animal objet de savoirs locaux et scientifiques. Alors que le respect de l'interdit alimentaire local s'amenuisait, le projet de conservation communautaire a renforcé cet interdit en associant à la coutume locale – le bonobo est un humain ayant fui en forêt en raison de dettes impayées, il est porteur de malchance – les lois nationales et internationales et en créant localement de nouvelles normes (forêts de protections communautaires). La conservation du bonobo est utilisée en tant que moteur de développement. Le bonobo efface ses dettes vis-à-vis de la communauté humaine et devient porteur d'un espoir local, « le diamant de Bolobo ». Les interactions entre les différents acteurs entraînent aussi une hybridation des savoirs locaux et scientifiques, participant à l'évolution des savoirs des uns et des autres. Ces résultats préliminaires concernant les modifications des statuts du bonobo sont probablement un des signes de changements plus profonds. Notre implication locale, à la fois dans la conservation et dans la recherche scientifique centrée sur le bonobo rend difficile une analyse plus poussée des jeux d'acteurs. En revanche, dans la suite, une étude par un anthropologue de la conservation permettrait de compléter cette première analyse pour faire

ressortir les lieux de conflits et de tensions ainsi que les lieux de collaborations engendrés par cette dynamique de conservation.

There is a diverse range of community-based conservation projects, from a top-down process with projects initiated by national and international institutions to a bottom-up process based on trial and error. In every conservation project, new actors appear, new messages are spread, and each person takes these messages in their own way. As a part of an interdisciplinary study focused on the interactions between bonobos (*Pan paniscus*), habitats and humans in a community-based conservation area initiated and led by the Congolese NGO Mbou-Mon-tour in the Bolobo Territory (Democratic Republic of Congo), we analyzed the evolution of the local status of bonobos: bonobos as animals with relevance to legal regimes, economic activities, and ecological research and education. Locally, the MMT conservation project has sought to bolster a waning taboo on the eating of bonobos, complementing it with laws on bonobos and has strengthened it with national and international laws on bonobo protection. Bonobos are thus central to new rules and norms, including the creation of community defined protected forests. Secondly, whereas bonobos were previously widely seen as negative or unnecessary -because not eaten and associated to a bad omen- they are now considered as a driving force for local development. Finally, the interactions between the different actors (local people, conservationists, scientists...) imply a hybridization of traditional and scientific knowledge, contributing to the evolution of the knowledge of each actor. These preliminary results are probably a sign of deeper changes. Our implication in the conservation project and the development of a long-term study site focused on bonobos constitute challenges for the further analysis of the role played by the different actors. In the future, a study by a conservation anthropologist would allow to complete this first analysis and permit a better understanding of the places of conflicts and of collaborations as regards this conservation project.

INDEX

Population Téké

Index géographique : République Démocratique du Congo

Keywords : community-based conservation, Mbou-Mon-Tour, bonobos, representation, Democratic Republic of the Congo

Mots-clés : conservation communautaire, Mbou-Mon-Tour, bonobos, représentation

AUTEURS

VICTOR NARAT

Attaché temporaire d'enseignement et de recherche, UMR 7206 Eco-anthropologie et ethnobiologie (MNHN/CNRS), Muséum national d'Histoire naturelle, site du Musée de l'Homme, 17 place du Trocadéro 75016 Paris
vnarat@mnhn.fr ou victor.narat@gmail.com

FLORA PENNEC

Ingénieure d'études, UMR 7206 Eco-anthropologie et ethnobiologie (MNHN/CNRS), Muséum national d'Histoire naturelle, site du Musée de l'Homme, 17 place du Trocadéro 75016 Paris
pennec@mnhn.fr

SABRINA KRIEF

Maître de conférences, UMR 7206 Eco-anthropologie et ethnobiologie (MNHN/CNRS), Muséum national d'Histoire naturelle, site du Musée de l'Homme, 17 place du Trocadéro 75016 Paris

Projet pour la conservation des grands singes (PCGS), 3 rue Titien, 75013 Paris.

krief@mnhn.fr

JEAN CHRISTOPHE BOKIKA NGAWOLO

Président du comité exécutif de l'ONG Mbou-Mon-Tour, 2 km du village de Nkala, Territoire de Bolobo, Province du Bandundu, République Démocratique du Congo

ongmboumontour@yahoo.fr

RICHARD DUMEZ

Maître de conférences, UMR 7206 Eco-anthropologie et ethnobiologie (MNHN/CNRS), Muséum national d'Histoire naturelle, site du Musée de l'Homme, 17 place du Trocadéro 75016 Paris

dumez@mnhn.fr